

Compte-rendu de l'assemblée générale 2015

par Véronique Meslet, photographies de Bernard de Litardière

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 21 novembre 2015 dans la charmante ville Deux-Sévrienne de Saint-Maixent-l'École, un nom faisant certes référence à son histoire militaire mais aussi à l'éducation, à la formation, à la transmission des savoirs.



Ouverture de l'assemblée générale par Catherine Dambrine, présidente de la section des Deux-Sèvres

Catherine Dambrine, grave et solennelle, ouvre cette assemblée générale en ayant une pensée pour les victimes et leurs familles de l'attentat qui a eu lieu le 17 novembre dernier dans notre capitale et que chacun a en mémoire.

Elle insiste sur le fait que face à l'obscurantisme, l'éducation de nos jeunes est primordiale.

L'Amopa dont la devise est « servir et partager » s'inscrit pleinement dans cette mission.

Catherine Dambrine remercie infiniment Delphine Nibaudeau, proviseure du lycée du Haut Val de Sèvre pour son accueil.

A son tour Delphine Nibaudeau remercie la présidente et les membres de notre section départementale de l'avoir sollicitée et d'avoir choisi son établissement qu'elle nous présente succinctement avant de laisser l'assemblée générale se dérouler.

Elle tient à ajouter que malgré les récents événements survenus dans notre pays, le maintien de cette A.G. ne pouvait être remis en question, bien au contraire, l'éducation étant au cœur de nos préoccupations.

Sur les hauteurs de Saint-Maixent, le lycée du Haut Val de Sèvre se caractérise par sa haute capacité intégrative, accueillant une grande variété de jeunes d'une large amplitude d'âges en raison des différentes formations proposées.

En effet, il accueille des élèves de :

- 4^e et 3^e SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Denfert Rochereau
- Une classe de 3^e prépa professionnel
- Une classe ULIS professionnelle (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

Pour la partie professionnelle : des CAP et baccalauréats professionnels (formation initiale ou apprentissage), spécialité : métiers du bâtiment

Pour la partie générale : les séries ES, L et S du bac général

Une formation continue.

Le lycée cohabite avec les jeunes de l'IME (institut médico-éducatif) voisin afin de favoriser leur insertion sociale.

La MDL (Maison des lycéens) obtient chaque année autant d'adhésions de lycéens du secteur d'enseignement général que du secteur professionnel, ce qui tend à prouver la réussite de la fusion entre ces deux filières d'enseignement.

Ce petit lycée (660 élèves) est un établissement où il fait bon vivre car l'ambiance générale y est familiale et pacifiée.



Delphine Nibaudeau

A la rentrée 2015, au sein même du lycée, un microlycée a vu le jour. Dispositif de rattachement scolaire concernant des jeunes gens de 18 à 25 ans scolarisés en classes de première ou de terminale (L ou ES), il a pour objectif l'obtention du fameux sésame, le baccalauréat.

Pour atteindre cet objectif, les jeunes doivent retrouver confiance en eux, envers les adultes les encadrant et envers l'institution. Ils trouvent dans cette structure réconfort et solidarité.

La proviseure termine cette présentation en insistant sur le fait qu'il fait bon vivre au lycée sans perdre de vue la préoccupation quotidienne de chaque acteur de cet établissement, le travail sur le « vivre ensemble ».

Suite à cette présentation très complète, Catherine Dambrine remercie :

- M Le Président de région, M Le Préfet, Mme La Sous-préfète, M le Sénateur qui n'ont pas pu se joindre à nous.
- Tous les fidèles membres adhérents de notre section et ceux qui nous ont rejoints récemment.
- Les membres de notre bureau
- Michel Pollet, président de la section Charente-Maritime et son épouse, tous deux présents.
- Daniel Tran , président de la section de Vendée.

En outre, elle remercie les représentants de l'ENSOA, sans lesquels l'après-midi à venir n'aurait pas été possible, notamment le lieutenant-colonel Hemmerle, présent lors de cette matinée et qui sera notre référent toute la journée.

Georges Pintaud, secrétaire, nous rappelle le déroulement de la journée :

- Assemblée générale
- Remise des décorations
- Apéritif au lycée
- Temps convivial au restaurant
- Après-midi : accueil à l'ENSOA puis visite du musée du sous-officier.
- 17 heures première réunion du conseil de section au lycée.

Approbation du compte-rendu de l'A.G. 2014 (page 4 à 9 du bulletin n°27) :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral présenté par la présidente



La présidente rappelle les objectifs de la section des Deux-Sèvres en conformité avec ceux de l'Amopa nationale et insiste sur la volonté de nos membres de s'associer aux projets et travaux des sections limitrophes.

- En 2015, l'Amopa 79 s'est associée et s'associera aux moments de commémoration.

- Présence et participation au salon du patrimoine à Rochefort sur Mer (17) à l'initiative de l'Amopa Charente-Maritime (avril 2015).

- Bulletin annuel : une nouvelle rubrique a vu le jour pour valoriser des projets pédagogiques menés dans les écoles, collèges, lycées.

- L'Amopa 79 s'est illustrée par la rédaction d'un article dans la revue

Catherine Dambrine nationale (*Des actions pédagogiques au service des plus jeunes pour découvrir la pratique théâtrale et l'univers du spectacle vivant*, rédigé par Catherine Dambrine).

- Rapprochements des sections limitrophes 17-85 et 86

- Conférences en préparation : contacts pris avec le musée d'Agesci à Niort.

- Les 21 et 22 mai 2016 aura lieu l'assemblée générale de l'Amopa sur le campus universitaire de Poitiers.

- Site informatique de notre section développé grâce à Maximilien Renaud et Bernard De Litardière.

Rapport d'activité présenté par le secrétaire

L'assemblée se recueille quelques instants à la mémoire des membres qui nous ont quittés cette année : Pierre Billard, Paulette Gabrie, Maurice Moinard et Noel Pietri.

Données numériques:

La section compte à ce jour 147 adhérents dont 7 adhérents nouveaux (stable par rapport à 2015).

Rappel: 143 en 2014, 144 en 2013, 132 en 2012, 139 en 2011.

Il reste toujours à régler des retards dans le paiement des cotisations.

Les nouveaux promus sont invités à rejoindre notre association.



Georges Pintaud et Michel Bonnaud

Assemblée générale 2015:

Le bulletin n° 27 ainsi que les convocations ont été adressés à 245 personnes (adhérents, personnalités invitées, promus de l'année et promus de l'an passé qui n'ont pas adhéré cette année). Georges Pintaud déplore que seules 80 réponses soient parvenues (33% des invitations).

Une soixantaine de personnes est présente à l'A.G.

50 personnes sont inscrites pour le repas et 43 pour la visite de l'ENSOA.

L'assemblée générale a été annoncée par mail l'an passé dès le mois de juin puis rappelée en octobre (bulletins et convocations envoyés en novembre). De plus, la date figurait sur notre site internet.

Réunions de bureau :

Cette année, il y a eu 6 réunions de bureau (15 novembre 2014 / 14 janvier 2015 / 18 mars 2015 / 3 juin 2015 / 10 juillet 2015 / 4 novembre 2015).

Informations:

- En mars 2015 : réunion des présidents de sections
- En mai 2015 à Besançon, Congrès National de l'Amopa où Catherine Dambrine fut élue membre du CA de l'Amopa national.
- Les articles les plus conséquents qui ne peuvent intégralement figurer dans notre bulletin sont diffusés sur notre site internet.
- Bernard de Litardière est remercié chaleureusement et vivement applaudi pour sa participation et son travail remarquable accompli lors du salon du patrimoine organisé par la section voisine 17.
- Le règlement intérieur de notre section : travail au sein de notre bureau pour avis de l'AG de Saint-Maixent et validation auprès du national.(exemplaire du projet fourni aux adhérents).
- Salon du livre : travail de réflexion à poursuivre : (Michel Chaumet et Bernard Martinat)
- Bulletin n°27 : Poursuite du travail d'actualisation (implication et échanges de tous les membres de notre conseil de section).



une partie de l'assemblée

Pour mémoire, ce bulletin est édité à 300 exemplaires.

- Les PEP sont remerciés pour leur précieuse aide, notamment Mme Stéphanie Suaud, secrétaire.
- L'article du bulletin n°27 intitulé « De la poudre et des couleurs pour la 14eme édition de Festi'Music au lycée du Haut Val De Sèvre » nous offre de merveilleuses photographies-ravissement pour les yeux- conçues par Bernard De Litardière et Geneviève Teytaud.

- Quelques erratums se sont glissés dans le bulletin 27 dans l'article « Le pari d'une fanfare au collège » concernant les sigles SEGPA et SNOB. Il faut lire: "Section d'enseignement général et professionnel adapté", et "Service de nettoyage des oreilles bouchées".
- Sur la liste des promus, il faut ajouter Joël Monnet, universitaire, promu commandeur.
- Lieu des réunions du bureau: désormais au lycée Thomas Jean Main à Niort après le départ à la retraite de Denis Roussel notre vice-président et principal du collège Pierre et Marie Curie. Nous remercions Marylène Proust, proviseure du lycée de nous accueillir.

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité : adoptés à l'unanimité.

Bilan financier 2014

Michel Bonnaud, trésorier, présente le bilan 2014.

Jean Jourdan, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport :

« En application du mandat que l'assemblée générale du 18 octobre 2003 a bien voulu me donner, j'ai procédé à la vérification des comptes 2014 de la section des Deux-Sèvres de l'Amopa en présence de Monsieur Michel Bonnaud, trésorier.

J'ai constaté la parfaite concordance tant en dépenses qu'en recettes avec les pièces justificatives et les enregistrements sur les registres de comptabilité, toutes les opérations apparaissent sincères et véritables. »

Le bilan définitif à la clôture de l'exercice s'établit comme suit : (page 3 bulletin n° 27)

Recettes 2014: 2530 € Dépenses 2014: 2720.84 € Déficit de l'exercice: 190.84 €

Solde au 31/12/2014 : 4842,52 €.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

Règlement intérieur de la section



Georges Pintaud aborde en assemblée les modifications proposées par le bureau concernant notre règlement intérieur. (projet envoyé aux adhérents avec la convocation à l'AG)

Ce dernier doit être adopté par l'assemblée générale puis validé au conseil d'administration national.

Afin de concevoir un règlement qui corresponde au plus près à nos pratiques, nous avons revu essentiellement la composition du conseil de la section et son renouvellement.

Véronique Meslet et Denis Roussel Notre ami Daniel Brillaud fait

remarquer qu'un « oubli » s'est glissé dans notre proposition qui ne fait pas mention des « adhérents » dans le chapitre I.

Le règlement intérieur, avec l'ajout d'un article pour les adhérents est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du conseil de section

Le conseil comprend de 6 à 20 membres. (20 cette année).

5 sièges à renouveler: Véronique Meslet, Georges Pintaud, Marylène Proust, Denis Roussel et Jacques Seguin.

4 départs: Bernard Cavailles, Philippe Marsault, Claude Quetin et Philippe Tiquet.

4 candidats : Véronique Meslet, Georges Pintaud, Denis Roussel et Jacques Seguin.

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité et remercient l'assemblée de leur confiance et pour cet honneur. **Le conseil comprend désormais 15 membres.**

Propositions d'activités pour 2016

- Créer du lien avec le Musée d'Agesci, notamment autour de l'idée du salon du livre.



une partie de l'assemblée

Nous notons que Saint-Maixent-l'Ecole a déjà accueilli notre section départementale en 1991, 2003, et ce jour en 2015, nous réservons ce lieu pour dans 12 ans...(sourires de l'assemblée)

L'assemblée générale ayant lieu au lycée du Haut Val de Sèvre ce jour, le Sud Deux-Sévrien est à envisager, de préférence un établissement dans lequel nous ne serions jamais allés.

Trois établissements sont cités ; Prahecq, Frontenay Rohan Rohan et Mauzé sur le Mignon.

Frédéric Cailler, principal du collège Emile Zola de Prahecq , présent dans l'assemblée, donne son accord pour nous recevoir en novembre 2016.

Catherine Dambrine précise que cette année 2016 fut très riche et qu'il est nécessaire, hors A.G., de penser à de nouveaux temps et lieux d'échanges pour favoriser les liens avec les adhérents.

La présidente rappelle que notre association est reconnue d'utilité publique et de ce fait doit s'appuyer sur le passé pour se tourner vers l'avenir. Nous devons à tout prix valoriser le travail pédagogique qui se fait dans les établissements.

Afin de convaincre les nouveaux promus à adhérer, peut-être pourrions nous penser à un parrainage, à un adhérent-relais.

Remise des décorations aux récipiendaires

Huit récipiendaires reçoivent les palmes académiques ce jour lors de cette assemblée. (5 chevaliers et 3 officiers) (voir **photographie page centrale**).

Les remises se font par ordre alphabétique pour chacun des grades:

Cinq chevaliers:

- Mireille Baillot Moricet (marraine Catherine Dambrine)
- Bernard Bellion (parrain Denis Roussel)
- Roger Belot (parrain Daniel Brillaud)
- Céline Guitard (parrain Denis Roussel)
- Nathalie Meme (parrain Frédéric Caillier)

Trois officiers:

- Olivier Coq (marraine Florence Merour)
- Jean Luc Girard (marraine Catherine Dambrine)
- Denis Roussel (parrain Jacques Seguin)



les médaillés et leurs parrains et marraines

Catherine Dambrine remercie Eugène Faucher, membre du conservatoire de la Résistance et de la Déportation, qui nous rejoint en fin de matinée.

Dans le cadre du devoir de mémoire, une convention a été récemment signée avec le lycée du Haut Val de Sèvre, laquelle permet aux élèves d'assister aux cérémonies et ainsi saluer la mémoire des résistants.

Catherine Dambrine convie les participants et les personnalités à un apéritif.

Le repas aura lieu au restaurant Saint Maixentais « La Potée Ose ».

Programme de l'après midi

Accueil à l'ENSOA

L'après-midi s'articule autour de deux visites, la première étant l'ENSOA (Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active)

« Si la ville de Saint- Maixent est devenue Saint- Maixent-l'Ecole en 1926, ce n'est pas le fruit du hasard. En effet, à l'époque de ce changement d'appellation, la ville abritait des écoles militaires depuis déjà près de 50 ans.

50 ans c'est aussi l'âge de l'ENSOA, créée dans notre cité en 1963 (.....) cinquante années de liens très forts entre la cité militaire et la prestigieuse maison mère des sous-officiers. »

Léopold Moreau-Maire de Saint-

Maixent

« Un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir »

Maréchal Foch



Accueillis dans une immense salle de réunion, nos adhérents, nombreux , ont pu découvrir :

- l'histoire de l'ENSOA (la maison mère des sous-officiers) dont la devise est « S'ELEVER PAR L'EFFORT »
- Ce qu'est la Défense nationale en France actuellement (missions de l'Etat, budget, effectifs de ce ministère, carte des opérations extérieures, ...)

- Ce que représente l'engagement dans l'armée en 2015.

- Les cursus de formations proposées (études, concours,

Accueil à l'ENSOA

possibilités internes d'évolutions au sein de l'Armée)

A l'issue de cette passionnante présentation, Catherine Dambrine remercie Monsieur le général commandant l'ENSOA, Guy Rochet, Monsieur le colonel Patrice Antonelli, Monsieur le lieutenant-colonel Jean-Michel Viry, Monsieur le lieutenant-colonel Pascal Hemmerle, Monsieur le chef de bataillon Euler, Monsieur l'adjudant Bertrand.

Visite du musée du sous officier.

Avec beaucoup d'humour et de pédagogie, les membres de notre association ont pu traverser le temps et découvrir « *ce lieu d'enseignement de la mémoire combattante* ».

Ce musée militaire présentant au public plus de 10000 pièces de collection est un lieu unique du patrimoine militaire et culturel en Poitou-Charentes. Il y accueille plus de 6000 visiteurs par an dont de nombreux scolaires.

La découverte de ce musée, passionnante et présentée par des passionnés, est un « *lieu vivifiant de promotion du tourisme de mémoire, de l'engagement pour la France et de transmission des valeurs citoyenne, républicaine et militaire* »

(Textes en italique: Lieutenant Colonel Souprayen Gérald : conservateur du Musée)

Le lieutenant-colonel Jean-Claude Riera et l'adjudant Bertrand sont vivement remerciés pour cette très vivante présentation du Musée militaire, très appréciée par nos adhérents que nous quittons à 17H30.



Accueil au musée du sous officier